



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Toulouse, le 22 NOV. 2016

Direction Énergie Connaissance
Département Énergie Développement Durable
Division Énergie Air - Toulouse

Affaire suivie par : Yvan BARTHEZ
Tél : 05 61 58 65 59
Courriel : yvan.barthez@developpement-durable.gouv.fr

LR/AR

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'appel d'offres n° 2016-S-148-268152 portant sur la réalisation et l'exploitation d'installation de production d'électricité à partir de l'énergie solaire « Centrales au sol de puissance comprise entre 500 kW et 17 MW », vous avez sollicité la DREAL OCCITANIE afin d'obtenir un certificat d'éligibilité pour votre projet **SEDEMD** sur la commune de Balsac (12).

Au regard des éléments fournis par vos soins en date du **29/09/16**, j'ai le plaisir de vous annoncer que votre projet est éligible à cet appel d'offres au titre du **cas n°3**.

Je vous transmets le certificat d'éligibilité à joindre à votre dossier de candidature CRE tel que défini au § 3.2 de l'appel d'offres.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur régional et par délégation,

Le responsable de la Division Énergie
Sébastien GRENINGER

VSB énergies nouvelles
27 Quai de la Fontaine
30 900 NÎMES